

PROVINCE  
de  
NAMUR  
  
ARRONDISSEMENT  
de  
DINANT  
COMMUNE  
De  
HAVELANGE

Du registre aux délibérations du COLLÈGE COMMUNAL de cette Commune, a été  
extrait ce qui suit :

SEANCE DU 04 JUILLET 2024

**Présents :**

Nathalie DEMANET, Bourgmestre - Présidente;  
Marc LIBERT, Frank MAILLEUX, Renaud DELLIEU, Échevins;  
Nathalie RABEUX-LAMBOTTE, Présidente du CPAS;  
Aurélie DESSART, Directrice Générale f.f.;

**Excusée :**

Fabienne MANDERSCHEID, Directrice Générale;

**Excusé pour ce point :**

Antoine MARIAGE, Échevin;

Le Collège Communal,

Objet : A. URBA - Demande d'avis - Division d'une parcelle en deux lots -  
terrain sis Chaussée de Liège à Méan - Parcelle cadastrée 4e div.  
sect. A n°527/D - M.

Considérant la demande de Monsieur \_\_\_\_\_ sur la possibilité  
de diviser en deux lots la parcelle située Chaussée de Liège à 5372 Méan  
et cadastrée actuellement 4ème division, section A n°527/D ;

Considérant que le bien est situé en zone d'habitat à caractère rural au Plan  
de secteur, et en zone d'habitat isolée en milieu agricole au Schéma de  
Développement Communal (SDC) ;

Vu plus spécifiquement les indications en matière de densité du Schéma  
(SDC) ;

Considérant que le SDC prévoit pour cette zone une densité nette de  
8 logements à l'hectare ;

Pour ces motifs,

DECIDE

**Article 1** : de remettre un avis de principe favorable quant à une potentielle  
division en deux lots du bien cadastré 4ème division, section A n°527/D ;

**Article 2** : De préciser que le présent avis reste un avis de principe, le Collège  
ne pouvant préjuger de l'avis de l'Urbanisme régional, ni d'une modification de  
la législation régionale en matière d'urbanisation.

PAR LE COLLEGE,

La Directrice générale f.f.  
Aurélie DESSART

La Bourgmestre - Présidente  
Nathalie DEMANET

POUR EXTRAIT CONFORME

La Directrice Générale

  
Fabienne MANDERSCHEID



  
La Bourgmestre  
Nathalie DEMANET